

COMMUNE D'ECHICHENS

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

plan de détail ■ zone centrale 15 LAT "Echichens"

Approuvé par la Municipalité d'Echichens dans sa séance du

Le Syndic : Philippe JOBIN La Secrétaire : Laure PINGOUD

Soumis à l'enquête publique du au

Le Syndic : Philippe JOBIN La Secrétaire : Laure PINGOUD

Adopté par le Conseil communal d'Echichens dans sa séance du

Le Président : Marc AUDARD La Secrétaire : Nancy STIRNIMANN

Approuvé par le Département compétent, Lausanne, le

La Cheffe du Département : Christelle LUISIER BROADARD

Entrée en vigueur, le

GEA valotton et chanard SA architectes - urbanistes FSU Lausanne, le 15 mai 2023
rue de Bourg 28 1003 Lausanne tél. 021 310 01 40 info@geapartners.ch
15001_ZS_JD_YL_DG K:\MANDATS\Echichens\15001_PDCom_PGAI05_plans\15001_PGA_V14_ens_pub.vwx

PLAN DE DÉTAIL "CENTRE DU VILLAGE"



Le plan de détail est établi sur la base du plan cadastral fourni par l'ASIT, le 16 février 2023, contrôlé par :
BBHN SA
Ingénieurs et Géomètres brevetés
Avenue de Lonay 17b
1110 Morges

Authentifié conformément à l'article 15 RLAT par, ingénieur géomètre breveté à Morges,
le :

PLAN DE DÉTAIL "OUEST DU VILLAGE"



PLAN DE DÉTAIL "EST DU VILLAGE"



LÉGENDE

échelle 1:1'000

■ périmètre du plan de détail

CONSTRUCTIONS

■ secteur de protection du site bâti 17 LAT

■ aire des bâtiments à conserver

■ aire des bâtiments à améliorer

■ aire des autres bâtiments

■ aire d'installations publiques

① stationnement de l'EHC

■ limite des constructions, Toutes dispositions
contraires et antérieures à ce plan sont abrogées

À TITRE INDICATIF

● région archéologique

● objet inscrit à l'inventaire cantonal (INV)

ESPACES LIBRES DE CONSTRUCTION

■ aire de dégagement

■ aire des aménagements extérieurs